



**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021
DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif rapproche les prévisions de crédits inscrites au budget primitif, des réalisations effectives en dépenses et en recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice. Il est soumis par le Maire, pour approbation, au conseil municipal, qui l'arrête définitivement par un vote, devant intervenir avant le 30 juin de l'année, qui suit la clôture de l'exercice budgétaire.

Le compte administratif 2021 a été voté le 11 avril 2022 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

I. L'EXÉCUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

A) Généralités

Le compte administratif 2021 retrace l'exécution des dépenses et recettes de fonctionnement qui ont permis à la commune de Pavilly d'assurer le fonctionnement quotidien des services rendus à la population.

B) Les dépenses de fonctionnement réalisées

En 2021, les principales dépenses de fonctionnement réalisées se sont élevées à **7 026 712.41 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES	CRÉDITS PREVUS 2021	CRÉDITS RÉALISÉS 2021
Dépenses courantes (Chap 011)	1 824 900,00 €	1 775 248,49 €
Dépenses de personnel (Chap 012)	3 933 815,00 €	3 933 798,84 €
Atténuation de produits (Chap 014)	275 000,00 €	269 501,00 €
Autres dépenses de gestion courante (Chap 65)	656 235,00 €	643 917,34 €
Dépenses financières (intérêts des prêts : chap 66)	73 941,00 €	73 714,23 €
Dépenses exceptionnelles (Chap 67)	4 630,00 €	3 397,03 €
Autres dépenses (Chap 68)	1 000,00 €	0,00 €
Dépenses imprévues - 022	0,00 €	0,00 €
Total Dépenses Réelles	6 769 521,00 €	6 699 576,93 €
Opération d'ordre de transfert entre sections (Chap 042)	275 210,00 €	327 135,48 €
Virement à la section d'investissement (Chap 023)	588 762,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	7 633 493,00 €	7 026 712,41 €

Les dépenses de personnel du chapitre 012 représentent **58.72%** du total des dépenses réelles de fonctionnement réalisées et ont été exécutées à hauteur de 99.99% des prévisions.

Les charges courantes de fonctionnement des services communaux, du chapitre 011, quant à elles représentent **26.49%**, du total de ces dépenses réelles réalisées, et ont été exécutées à hauteur de 97.28% des prévisions.

Les autres dépenses de gestion courante du chapitre 65, qui retracent les indemnités versées aux élus, la contribution de la commune au service départemental d'incendie et de secours, les subventions d'équilibre versées au budget annexe « Transport » et au budget du CCAS, ainsi que les subventions accordées aux associations, représentent **9.61%** du total des dépenses réelles de fonctionnement réalisées, et ont été exécutées à hauteur de 98.12% des prévisions.

Les dépenses financières du chapitre 66 (paiement des intérêts de la dette communale) représentent **1.10%** de ces mêmes dépenses réelles réalisées.

C) Les recettes de fonctionnement réalisées

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, piscine...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

En 2021, les principales recettes de fonctionnement réalisées se sont élevées à **7 302 890.00 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

RECETTES	CRÉDITS	CRÉDITS
	PREVUS 2021	RÉALISÉS 2021
Recettes des services (Chap 70)	400 260,00 €	455 277,17 €
Atténuation de charges (Chap 013)	18 100,00 €	75 289,48 €
Impôts et taxes (Chap 73)	3 495 476,00 €	3 497 893,50 €
Dotations et participations (Chap 74)	3 081 150,00 €	3 060 515,44 €
Autres recettes de gestion courante (Chap 75)	95 200,00 €	82 178,32 €
Recettes financières (Chap 76)	314,00 €	0,29 €
Recettes exceptionnelles (Chap 77)	8 700,40 €	120 643,58 €
Total Recettes Réelles	7 099 200,40 €	7 291 797,78 €
Produits (écritures d'ordre entre sections : Chap 042)	55 470,00 €	11 092,22 €
Autres opérations d'ordre (Chap 043)	0,00 €	
Excédent brut reporté (R 002)	478 822,60 €	
TOTAL GENERAL	7 633 493,00 €	7 302 890,00 €

Les trois principaux types de recettes pour notre commune sont les suivants :

- Les impôts locaux ou fiscalité directe locale

Le résultat de l'exercice budgétaire 2021, en matière de fiscalité directe locale est retracé dans le tableau ci-dessous :

TAXES	BASES	TAUX	PRODUIT	BASES	TAUX	PRODUIT
	PRÉVISIONNELLES		ATTENDU	RÉELLES		RÉEL
	2021			2021		
TFPB	4 960 000,00 €	48,42%	2 401 632,00 €	4 984 945,00 €	54,08%	2 695 858 €
TFPNB	82 200,00 €	57,66%	47 397 €	81 947,00 €	64,40%	52 774 €
CFE	799 300,00 €	14,58%	116 538 €	799 392,00 €	16,28%	130 141 €
	TOTAL PRÉVU		2 565 566 €	TOTAL RÉEL		2 878 773 €

- Les principales dotations versées par l'Etat à la commune, dans le cadre de la décentralisation, sont les suivantes :

DOTATIONS DE L'ETAT	DOTATIONS 2021 PRÉVUES	DOTATIONS 2021 RECUES
Dotation Globale de Fonctionnement	1 415 000,00 €	1 406 641,00 €
Dotation de Solidarité Rurale	630 000,00 €	652 449,00 €
Dotation de Solidarité Urbaine	370 000,00 €	369 766,00 €
Dotation Nationale de Péréquation	246 000,00 €	235 532,00 €
TOTAL DES DOTATIONS DE L'ETAT	2 661 000,00 €	2 664 388,00 €

Depuis 6 années, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat à la commune a beaucoup baissé, comme l'indiquent les chiffres ci-dessous :

Dotation Globale de Fonctionnement 2015 : 1 596 317 €
Dotation Globale de Fonctionnement 2016 : 1 476 596 €
Dotation Globale de Fonctionnement 2017 : 1 449 430 €
Dotation Globale de Fonctionnement 2018 : 1 423 178 €
Dotation Globale de Fonctionnement 2019 : 1 416 741 €
Dotation Globale de Fonctionnement 2020 : 1 411 505 €

En 2021, cette dotation baisse de 4 864 €, soit une diminution de **-0.34 %** par rapport à 2020.

- *Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population*

PRODUITS DES SERVICES COMMUNAUX	PRODUITS 2021 PRÉVUS	PRODUITS 2021 ENCAISSÉS
Concessions de cimetière	12 500,00 €	9 557,25 €
Redevances à caractère culturel (droits d'entrée spectacles Halle aux Grains)	9 400,00 €	5 900,78 €
Redevances à caractère sportif (droits d'entrée du squash)	1 000,00 €	1 600,00 €
Redevances à caractère de loisirs (accueils de loisirs, de jeunes, multi-accueil)	104 500,00 €	137 819,22 €
Redevances à caractère scolaire (tarifs cantine, et accueil périscolaire)	186 000,00 €	198 624,13 €
TOTAL DES PRODUITS	313 400,00 €	353 501,38 €

D) Résultat de la section de fonctionnement 2021

Résultat de l'exercice budgétaire 2021 (excédent)	276 177 .59
Reprise de l'excédent de l'exercice 2020	478 822.60
Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2021	755 000.19 €

II. L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

A) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

B) Les dépenses d'investissement réalisées

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2021 se sont élevées à **1 825 061,55 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES	CRÉDITS PREVUS 2021	CRÉDITS RÉALISÉS 2021
Frais d'études, de documents d'urbanisme, acquisition de logiciels, d'antivirus (Chap 20)	96 522,00 €	115 875,51 €
Acquisitions d'immeubles (Art 2111 à 2115)	34 670,00 €	9 990,89 €
Agencements et aménagements de terrains (Art 2116 à 2128)	0,00 €	0,00 €
Travaux de bâtiments (Art 21311 à 2138)	419 501,60 €	219 033,06 €
Travaux sur les réseaux (voirie, électrification, câbles, autres réseaux : art 2151 à 21538)	38 059,20 €	64 913,83 €
Acquisition de matériels techniques, roulants, de matériels informatiques, de mobiliers, installations techniques (Art 21568 à 2188)	178 855,45 €	209 844,90 €
opérations d'équipement	1 578 485,00 €	887 910,91 €
Total Dépenses d'équipement	2 346 093,25 €	1 507 569,10 €
Dotations, fonds divers et réserves (Chap 10)	0,00 €	0,00 €
Remboursement d'emprunts (Chap 16)	307 300,00 €	306 400,23 €
Autre dépense (Chap 27)	0,00 €	0,00 €
Dépenses imprévues - 020	3 467,00 €	0,00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections : Chap 040)	55 470,00 €	11 092,22 €
Opérations patrimoniales (Chap 041)	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses d'investissement de l'exercice	2 712 330,25 €	1 825 061,55 €
Solde d'investissement négatif reporté N-1	151 038,53 €	151 038,53 €

Dépenses reportées (restes à réaliser)	0.00 €	455 443,93 €
TOTAL GENERAL	2 863 368,78 €	2 431 544,01 €

A la clôture de l'exercice budgétaire 2021, le montant des dépenses restant à réaliser 2021 à reprendre au budget primitif 2022, est de **455 443,93 €**.

Les principaux investissements réalisés en 2021, ont été les suivants :

- * Déconstruction ancien collège – Travaux préparatoires – Art 21312 : 477 480,00€
- * Remplacement adoucisseur Ecole Francis Yard – art 21312 – 4 996,99€
- * Travaux de plomberie pour améliorer la distribution d'eau à l'école Francis Yard – art 21312 – 4 471,20€
- * Tablettes et ordinateurs portables pour les écoles – art 2183 – 10 587,20€
- * Couverture cantine Pierre et Marie Curie – art 21312 – 13 672,56€
- * Parc urbain avenue J Jouvenet – fourniture et installation d'une cellule sanitaire – art 2138 – 29 145,60€
- * Parc urbain avenue J Jouvenet – réalisation dalle en béton teintée, structure et coffrage des allées béton pour pose terrain multisport – art 2138 – 70 519,22€
- * Plateau médical au Cogétéma : étude de la structure et diagnostic amiante – art 21318 – 12 492,00€
- * Plateau médical au Cogétéma : restructuration du bâtiment – art 21318 – 8 796,00€
- * Achat matériel de bureau et informatique – Art 2183 : 37 141,33€
- * Réhabilitation continue de collecteurs eaux pluviales rues Yourcenar, Sartre et Deleuze – art 21532 – 55 002,96€
- * Pave mise aux normes accessibilité PMR – art 2152 – 10 980,00€
- * Rue Saint Laurent – étude de mise en accessibilité PMR – art 2031 – 6 810,00€
- * Aménagement de sécurité Pavilly Vallée, marquage au sol cité Lang Risser et route de Sainte Austreberthe, fourniture d'un auvent RD 22, aménagement sécurité RD 22 – art 2151 – 35 768,07€
- * Restauration scolaire Achat petit équipement et matériel – Art 2188 : 33 984,00 €

C) Les recettes d'investissement réalisées

Les principales recettes d'investissement réalisées en 2021 se sont élevées à **1 466 130,37 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

RECETTES	CRÉDITS PRÉVUS 2021	CRÉDITS RÉALISÉS 2021
Subventions (Chap 13)	225 230.00€	46 541.19€
Emprunt prévisionnel (Chap 16)	875 325.00€	450 000.00€
Total des recettes d'équipement	1 100 555.00	496 541.19€
FCTVA (Chap 10)	135 000.00	173 097.13€
Taxe aménagement (Chap 10)	50 000.00€	66 106.07€
Affectation excédent de fonctionnement 2019 (Art 1068)	402 741.78€	402 741.78€
Autres recettes (Art 165 et Chap 27)	0.00€	508.72€
Cessions d'immobilisations (Chap 024)	311 100.00 €	000 €
Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)	588 762.00 €	0.00 €
Produits (écritures d'ordre entre section : Chap 040)	275 210.00 €	327 135,48 €
Opérations patrimoniales (Chap 041)	0.00 €	62 805.80 €
Total des recettes d'investissement de l'exercice	2 863 368,78 €	1 466 130,37 €

Recettes reportés (Restes à réaliser)	0.00 €	133 867,29 €
TOTAL GENERAL	2 863 368,78 €	1 599 997,66 €

A la clôture de l'exercice budgétaire 2021, le montant des recettes restant à réaliser 2021 à reprendre au budget primitif 2022, est de **133 867,29 €**.

Les principales recettes d'investissement encaissées en 2021, ont été les suivantes :

*L'emprunt de 450 000.00 € pour le financement des travaux de déconstruction de l'ancien collège

* Aide de la Communauté de communes pour la sonorisation de la salle du conseil municipal : 3 611.40€

* DETR 2020 pour l'aménagement du parc urbain – aire de jeux : 24 964.05€

*DETR 2020 pour les travaux de sécurité rue Leclerc : 10 465.74€

* Le remboursement du FCTVA à hauteur de 173 097,13 €

* La taxe d'aménagement pour un montant de 66 106,07 €

D) Résultat de la section d'investissement 2021

Résultat de l'exercice budgétaire d'investissement 2021 (solde négatif)	358 931,18 €
Reprise du déficit de l'exercice 2020	-151 038,53 €
Résultat des restes à réaliser 2020 (déficit)	-321 576,64 €
Résultat de la section d'investissement 2020 (besoin de financement total)	-831 546,35 €

III. LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2020

Le résultat de l'exercice budgétaire 2021 fait apparaître un excédent disponible de **478 822.60 €**, ainsi obtenu :

Résultat de la section de fonctionnement 2021 (excédent)	755 000,19 €
Résultat de la section d'investissement 2020 (besoin de financement)	-831 546,35 €
Déficit global 2021 disponible après couverture du besoin de financement de la section d'investissement	<u>76 546,16 €</u>

IV. LES PRINCIPAUX RATIOS

Indicateurs ou ratios financiers	Valeurs CA 2021 pour la commune	Moyennes nationales 2020 de la strate communale *
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 061.57 € / Hab	1 083 € / Hab
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 155.41 € / Hab	1 355 € / Hab
Produit des impositions directes / population	488.91 € / Hab	695 € / Hab
DGF / population	222.89 € / Hab	217 € / Hab
Dépenses d'équipement brut / population	311.05 € / Hab	382 € / Hab

Encours dette / population	496.11 € / Hab	1 034 € / Hab
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	58.72 %	53.14%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	26.92 %	78.40 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	42.94 %	76.32%

* données issues du ministère de l'économie et des finances (site internet « collectivites-locales.gouv.fr; onglet « comptes individuels des collectivités »)

V. ETAT DE LA DETTE COMMUNALE

L'état de la dette communale n'est soumis à aucun risque financier, dans la mesure où les intérêts des prêts consentis, sont déterminés soit par des taux fixes, soit en référence à des index standards simples (EONIA – EURIBOR) et non sur des index complexes fondés sur l'inflation, les taux de change, ou sur la différence entre un taux long et un taux court.

A ce titre, fin 2021, la typologie des 15 emprunts communaux représentant un encours de **3 130 943.69€** (2 985 947.02€ en 2021), est la suivante :

9 emprunts conclus par la commune sont à taux fixe pour un encours total de **2 294 499.84€** € :

Date du prêt	Date de fin	Emprunteur	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12
2007	2022	Commune de Pavilly	Caisse Française de financement	1 000 000 €	Taux fixe : 4.38%	84 808.14 €
2010	2030	Commune de Pavilly	Crédit agricole	335 000 €	Taux fixe : 3.49%	150 750.00€
2012	2033	Commune de Pavilly	Caisse d'épargne	250 000 €	Taux fixe : 4.57%	143 750.00€
2013	2028	Commune de Pavilly	Crédit agricole	338 000 €	Taux fixe : 3.44%	157 733.28€
2017	2033	Commune de Pavilly	La Banque Postale	425 000 €	Taux fixe : 1.13%	318 750.05€
2018	2034	Commune de Pavilly	La Banque Postale	180 000 €	Taux fixe : 1.51%	147 000.00€
2019	2040	Commune de Pavilly	Caisse d'Epargne	350 000 €	Taux fixe : 0.98%	319 375.00€
2020	2046	Commune de Pavilly	Caisse d'Epargne	550 000 €	Taux fixe 0.72%	529 833.37€
2021	2046	Commune de Pavilly	Caisse Française de financement local	450 000.00€	Taux Fixe 1.13%	442 500.00€

L'année 2021 n'a enregistré aucune extinction de prêt :

Date du prêt	Date de fin	Emprunteur	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12

1 prêt conclu par la commune est à taux révisable simple sur le livret A, pour un encours total de **1 497.74€**

Date du prêt	Date de fin	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12
1991	2023	Caisse des Dépôts et Consignation	14 635.11 €	Taux révisable sur Livret A	1 497.74 €

5 emprunts conclus sous l'égide du Syndicat du collège « Les Hauts du Saffimbec », et repris par la commune suite à la dissolution de ce dernier en 2018, sont à taux fixe pour un encours total de **834 946.11€**

Date du prêt	Date de fin	Emprunteur	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12
2008	2033	Syndicat du CES	Caisse d'Epargne	450 000 €	Taux fixe : 4.82%	274 833.45€
2010	2030	Syndicat du CES	Caisse d'Epargne	570 000 €	Taux fixe : 3.26%	256 500.00€
2010	2030	Syndicat du CES	Crédit Agricole	100 000 €	Taux fixe : 3.35%	45 000.00€
2012	2027	Syndicat du CES	Caisse des dépôts et consignations	375 000 €	Taux fixe : 4.51%	180 166.60
2013	2028	Syndicat du CES	Crédit agricole	150 000 €	Taux fixe : 3.06%	78 446.06€

Sur cet encours de dette syndicale, la commune de Pavilly en supporte environ 62%, les communes d'Emanville, Fresquiennes, Goupillières, Sainte-Austreberthe, Limésy prenant en charge les 38% restant.